

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

25364016

Déposé
16-10-2025

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/10/2025 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0795394654

Nom(en entier) : **BOTRONICS**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Impasse du Cordonnier(FLG) 5
: 6210 Les Bons Villers**Objet de l'acte :** STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION, AUTRES
MODIFICATIONS), DIVERS, CAPITAL, ACTIONS**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ.****Le trente septembre**

A 1000 Bruxelles, boulevard de Waterloo 16.

Devant nous, Maître **John de BROUCHOVEN de BERGEYCK**, Notaire à la résidence de Bruxelles (1er canton), exerçant sa fonction dans la société à responsabilité limitée « ACTALYS, Notaires associés », en abrégé « ACTALYS », ayant son siège à 1000 Bruxelles, Boulevard de Waterloo 16, (...).**ONT COMPARU :**

- Monsieur VAN MALLEGHEM Antoine, (...), domicilié à 1420 Braine-l'Alleud, Chaussée de Tubize 369 B003

Et

- La société à responsabilité limitée "Z-INDEX", ayant son siège à 6210 Les Bons Villers, Impasse du Cordonnier 5, immatriculée au registre des personnes morales du Hainaut division Charleroi sous le numéro BE0525.897.079, (...)

Administrateurs de la société à responsabilité limitée «**BOTRONICS** », dont le siège est établi à 6210 Les Bons Villers Impasse du Cordonnier 5.

(...)

CONSTATATION DE LA SOUSCRIPTION D'ACTIONS DE CLASSE C ET AUGMENTATION EN NUMERAIRE DES CAPITAUX PROPRES

Les administrateurs précités constatent qu'à la date du jour de l'acte, cent seize mille six cent soixante-six (116.666) actions de classe C ont été souscrites pour un apport en numéraire d'un montant de deux cent cinquante et un mille neuf cent nonante-huit euros cinquante-six cents (€ 251.998,56) de la manière suivante :

(...)

Les administrateurs déclarent et requièrent le Notaire soussigné d'acter que l'apport en numéraire a été entièrement libéré, soit pour un montant de deux cent cinquante et un mille neuf cent nonante-huit euros cinquante-six cents (€ 251.998,56), et que les fonds ont préalablement au présent acte été déposés au compte spécial ouvert au nom de la société auprès de la banque (...) sous le numéro (...).

Une preuve de ce dépôt est déposée à l'instant sur le bureau du Notaire soussigné qui la conservera dans son dossier.

Les administrateurs constatent et requièrent à l'unanimité le Notaire soussigné d'acter que, par suite de la constatation qui précède, l'apport supplémentaire se trouve effectivement réalisé et que les actions ont été intégralement et inconditionnellement souscrites de sorte que le nombre d'actions est porté de 2.743.191 actions à 2.859.857 actions, dont 1.116.050 actions de classe A, 962.735 actions de classe B et 781.072 actions de classe C.

MODIFICATION DES STATUTS

En conséquence de ce qui précède afin de mettre l'article 5 des statuts en concordance avec le nouveau nombre d'actions émises suite à la réalisation effective de l'augmentation des capitaux

propres constatée ce jour, cet article est remplacé par le texte libellé comme suit:

« En rémunération des apports, 2.859.857 actions ont été émises, dont 1.116.050 actions de classe A, 962.735 actions de classe B et 781.072 actions de classe C. »

POUVOIRS A CONFERER AU NOTAIRE EN VUE DE LA COORDINATION DES STATUTS

Pouvoirs est conféré au Notaire soussigné en vue de la coordination des statuts et de la publication aux Annexes du Moniteur belge.

(...)

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Maître John de Brouhoven de Bergeyck, Notaire associé à Bruxelles,

Déposés en même temps :

- 1 expédition de l'acte
- 1 coordination des statuts
- procurations